PV 54 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 17 MARS 2017

Présents :

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevine	AMPE Els (2ère partie de la réunion – pistes cyclables)	Els.Ampe@brucity.be
RBC – Ministre	SMET Pascal (2ème partie de la réunion – pistes cyclables)	
RBC-Cabinet Smet	PAPAGIN Alessio	A
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	EVERS Fanny	Fanny.Evers@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	SCHOLLAERT Jan	Jan.Schollaert@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	TAKEM Innocent	Innocent.Takem@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	NZUNGU Ghislain	Ghislain.nzungulubeni@brucity.be
Polbru TRAT/Bikers	STEVENS David	david_stevens83@hotmail.com
AltéO	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
GRACQ Bruxelles	EGERICKX Guy	Guy.egerickx@skynet.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
BRUXELLES-MOBILITE	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@sprb.irisnet.be
BRUXELLES-MOBILITE	SCHOLLAERT Ulric	uschollaert@sprb.irisnet.be
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
PRO VELO	HUMBERT Emilie	ehumbert@provelo.org

1. **Approbation du PV de la réunion précédente**
   Le PV reste à approuver.

2. **Présentation des actions vélo de la Ville par Fanny Evers**
   Voir la présentation en annexe.
   En ce qui concerne les arceaux, 2 marchés sont en cours pour 300 unités. Les demandes de nouveaux arceaux sont à envoyer à fanny.evers@brucity.be et à urbmobilité@brucity.be
   En ce qui concerne les box vélos, c'est à nouveau l'asbl Cyclo qui les gérera à partir du 1er avril.
   Le budget pour le dimanche sans voiture a aussi été augmenté. 3 événements sont prévus pour cette année, place de la Monnaie, place P. Benoît à Neder-Over-Heembeek et à la place Bockstael.
   Des comptages ont été réalisés à la Bourse en 2016 qui confirment l'augmentation des cyclistes.

3. **Remarques liées aux 2 balades vélo**
   - *Chaussée d'Anvers* : la piste cyclable n'est pas conforme (tronçon vers pont De Trooz). F. Depoortere suggère de la supprimer et de la remplacer par des logos + double chevrons (ICR) en tenant compte de la zone tampon
   - *Rue du Midi* : les marquages vélo ne correspondent plus à la nouvelle situation. En attente vu les travaux des concessionnaires en cours.
   - *Porte de Flandre* : situation dangereuse pour les piétons/cyclistes. Quid ? Projet de Bruxelles

Mobilité dans le cadre des ZACA (zones à concentration d'accidents).Difficultés car pas de place suffisante pour les bandes de présélection. Réglage des feux compliqués. Bruxelles Mobilité voudrait pouvoir réaliser si possible sans permis
- *Passerelle Locquenghien* : projet en cours mais retards dûs à l'exigence de la région flamande de pouvoir y faire passer des bateaux maritimes. Beliris devrait introduire une demande de PU bientôt pour une passerelle provisoire ainsi qu'une autre à la Porte de Ninove.
- *Pentagone - carrefours à feux* : vu la zone 30, plusieurs feux pourraient être mis en clignotant en heures de pointe (ex. Pont Neuf/Laeken, Teinturiers/Midi….). Pour B. Doempke, en zone 30 ils sont superflus et de nombreuses villes européennes les enlèvent.
Ghislain Nzungu signale que les demandes sont examinées au cas par cas mais qu'il n'est pour l'instant pas question d'une étude pour envisager de les supprimer. Le feu Malines/Max ainsi que celui de Midi/Lombard ont été mis en clignotant.
- *A. Max* : réasphaltage prévu ainsi que correction du marquage pour mettre le stationnement en épis oblique. Roel insiste pour remettre des pistes dans les 2 sens.
- *Cendres* : quid de l'ICR ? demande de rétablissement à plusieurs reprises par les associations et la région. Le Siamu souhaite aussi l'accès dans les 2 sens (actuellement SU avec 2 bandes sortantes sans contresens, une bande de TAG et une TAD). Actuellement, le gros du trafic sortant se met sur une bande pour rejoindre letunnel Léopold II, la bande de droite étant peu utilisée.
=> Proposition rétablir l'ICR (soit via le double sens, soit le SUL). En attente d'une décision du Cabinet de l'Echevine Els Ampe.
-*Lombard* : pourquoi ce projet n'est pas discuté en commission vélo ? Il s'agit d'un projet de la STIB pour lequel les associations ont la possibilité comme la Ville de remettre avis. Les associations souhaitent une piste cyclable montante.
- *Bypad* : suivi. Etant donné que le plan vélo découle du PCM et que celui lancé sous la législature précédante a été arrêté et que la relance faite en 2016 n'a reçu qu'une réponse d'un candidat largement au-dessus du montant budgété par la Ville, le plan vélo sera relancé quand on aura un nouveau PCM. Les communes devront en refaire un après que le nouveau PRM aura été approuvé.
- Le 12 juillet 2017, on fêtera les *200 ans de la création de la draizine* ancêtre du vélo. Propose que la Ville ou la région organise à cette occasion une fête, un événement de promotion du vélo. Le cabinet de l'Echevine Ampe trouve que c'est une bonne idée.
- *Traversée des parcs à vélo* : où en est-on ? Rappel de la décision du collège d'ouvrir certains parcs. Pour le parc royal, le travail de repérage a été fait ainsi que le choix des panneaux. La même logique devrait suivre pour les autres. ***=> le département Travaux de Voirie finalise le dossier.***

4. Pistes cyclables Pentagone

Jan Schollaert rappelle qu'il a été décidé de travailler en priorité sur l'axe Loi/Colonies/Cantersteen/Empereur.
Il propose donc de présenter les avancées par rapport à la réunion précédente (voir powerpoint en annexe). Il souhaite que la commission fasse part de ces remarques afin de pouvoir en tenir compte avant l'introduction de la demande de permis.

Remarques :

Sur le principe de pistes cyclables séparées, B. Doempke tient à rappeler qu'il n'est pas convaincu car cela réduit la liberté de mouvement des cyclistes et la sécurité objective.

4.1. Loi :

- N'y a-t-il pas risque de conflit piétons/cyclistes vu que la piste est au niveau du trottoir ? La bordure d'origine est maintenue afin de bien distinguer la piste du trottoir.
- Carrefour Loi/Ducale :
  - Demande d'un TAD vers Ducale avec feu vert distinct : il n'y a pas la place.
  - Demande d'un plateau pour diminuer les vitesses (on est en zone 30). La traversée piétons Ducale est déjà surélevée.
  Jan est réservé. Ne pas oublier qu'on est sur un axe principal pour le trafic entrant. A première vue, pas possible de monter la piste car distance avec le passage piétons trop réduite***? => A examiner plus en détail***.

- Le Ministre trouve que la piste cyclable en rouge qui oblige les cyclistes croiser les voitures qui tournent à droite est dangereuse et que les cyclistes vont continuer tout droit et traverser avec les piétons. Ulric Schollaert signale que ce marquage existe et fonctionne bien (un seul cas d'accident à ce jour). Il propose de demander à l'IBSR de réaliser une étude.
  => consensus pour maintenir la proposition telle quelle.
- Abaissement de bordures: veiller à ce qu'elles soient à niveau avec la chaussée.
- Ducale : pourquoi des épis ? L'Echevine signale que du moment qu'on rétrécit la voirie, elle est d'accord pour qu'on ***prévoit du stationnement longitudinal et un corridor vélo jusqu'au sas.***

Chevaux de frise ? c'est de la compétence du fédéral, mais la commission attend que le Bourgmestre intervienne auprès du fédéral pour assurer la sécurité.

4.1. Colonies :

Sera examiné à la prochaine commission.

4.2. Cantersteen :

- Pourquoi maintenir 3 bandes de présélection à hauteur de la rue Mont des Arts ? Si on rajoute le sas manquant, on ne peut stocker qu'une voiture. Pas d'intérêt. Permet d'élargir le trottoir à hauteur de la sortie de la gare centrale où beaucoup de piétons.
  => à réexaminer. L'Echevine souhaiterait que la cellule mobilité réalise des comptages.
- Piste cyclable 1,7m : trop peu. Minimum 1,8 m (pour permettre le dépassement, ce qui est déjà limite. Peut se faire moyennant la réduction des bandes de circulation à 5,65m ce qui est largement suffisant en zone 30 pour permettre le dépassement***.=> élargir la piste***.

4.3. Empereur :

- Même remarque pour la largeur des pistes cyclables (1,8m).
- Demande de surélever les carrefours (Alexiens et Escalier) et les traversées piétonnes pour faire respecter la zone 30. Se justifie d'autant plus qu'il y a 2 bandes de circulation côté bibliothèque nationale. ***=> possible de surélever la traversée piétons/cyclistes à hauteur de la rue de l'Escalier***. Pas très efficace au carrefour Alexiens et côté bibliothèque car les pentes doivent être faibles pour les bus. Nécessite de supprimer du stationnement à hauteur de chaque plateau.
- Demande alors de réduire la traversée piétonne après la pompe à essence à une bande de circulation. Deux bandes n'ont aucun intérêt (les voitures venant sur une bande soit d'Alexiens ou de Brigitines).
  => l'Echevine souhaite le maintien des 2 bandes.

4.4. Philippe de Champagne :

- Demande si cette rue va devenir un woonerf. C'est possible mais cela implique de devoir mettre un »P » pour indiquer qu'il y a du stationnement ce qui rend l'aménagement moins souple. Il est préférable de mettre la rue en circulation locale, quitte s'il y a encore du transit de revoir le mode de fonctionnement (ex. placement de bornes).
  => Demande de la commission qu'une évaluation du transit soit prévue.

Prochaine réunion : jeudi 27 avril à 14h30, CA, salle 12/36.

Examen des autres plans : Colonies, Alexiens, Six Jetons.